



## Le dossier PMH: une étape essentielle mais pas encore définitive



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

La signature d'un accord avec les partenaires sociaux pour la réorganisation de la prise de paris sur les hippodromes parisiens est une très bonne nouvelle et il faut en féliciter tous les acteurs, au premier rang desquels le Président du GIE PMH, Denis Banizette, et, à ses côtés, les instances de représentation des salariés qui ont su trouver un accord.

### Trois points très positifs pour construire

Cela fait longtemps – trop longtemps – que les sociétés-mères ont cherché à régler le problème du déficit sans cesse en augmentation du PMH parisien et s'y sont cassé les dents. Jean-Luc Lagardère aura été bridé dans son élan par un gouvernement qui ne voulait pas prendre le risque de conflits sociaux. Edouard de Rothschild a pu intégrer le déficit du PMH dans un contexte plus général de croissance du PMU qui le rendait plus acceptable, à court terme en tous cas. L'histoire retiendra cependant que c'est sous la mandature actuelle que deux dossiers difficiles auront trouvé une issue : celui du régime spécial de retraites sur-complémentaires (ARS) et celui du PMH.

## Vendredi 3 juillet 2015 – N°83

Le premier point positif que je vois dans ce règlement est évidemment financier. Le déficit du PMH parisien atteint plus de 15 millions d'euros par an. C'est un poids lourd sur les comptes des sociétés mères qui - on ne le répétera jamais assez - ont la responsabilité de financer les filières avec les allocations pour priorité. De plus, le sentiment de n'avoir aucune visibilité sur une quelconque reprise imposait une action en profondeur. La machine était grippée, la spirale de récession installée. Les mesures de replâtrage ont échoué les unes après les autres. Seule une action radicale pouvait changer le cours des choses.

Le second point à souligner concerne la crédibilité dont l'Etat peut créditer l'Institution des courses pour avoir réglé des dossiers dont, pour le moins, elle partageait la responsabilité avec les pouvoirs publics. Le règlement du dossier du PMH comme de celui des ARS faisait partie des engagements pris par le Comité Stratégique de l'Institution au sein duquel j'ai représenté le Galop aux côtés de Bertrand Belinguier. Des engagements difficiles, mais qui ont été tenus. Les ministres doivent le prendre en compte pour la suite des nécessaires accords de gouvernance à passer entre l'État et les sociétés de courses.

Le troisième point positif qu'il faut souligner est celui de la solidarité de l'Institution. Le Trot et le Galop ont, bien sûr, marché main dans la main et prouvé à nouveau que seule des démarches communes permettent et permettront de s'en sortir. Mais il faut aussi retenir le soutien des acteurs des courses qui ont su rester solidaires même face aux quelques turbulences sociales inhérentes à ce type de négociation. Peut-être à un communiqué



regrettable près, point de déclarations intempestives, de postures électoralistes, de récupérations inutiles. Ainsi, j'étais présent à Maisons-Laffitte le jour de la grève du PMH qui a conduit à l'annulation des courses et je dois saluer le sens de la responsabilité de chacun.

## Mais l'essentiel reste à faire

La question de structure est réglée. Mais cela ne règle pas la question majeure: comment servir notre public ? Il serait inconscient d'imaginer une réunion de courses sans prise de paris. Mais, sur de nouvelles bases, il va falloir interrompre le cycle infernal du déficit, retrouver les équilibres puis le chemin de la croissance.

L'essentiel reste donc à faire. Rebâtir le fameux parcours clients qui donne envie au public de retrouver le chemin des hippodromes, avec au centre, bien sûr, la prise de paris... et la perception des gains.

Ce parcours client renouvelé doit pouvoir s'appuyer – à mon sens – sur deux piliers:

La technologie, bien sûr, avec des bornes de jeux modernes, attractives, faciles d'emploi et permettant de jouer rapidement. C'est le minimum. Mais il faut savoir accepter des espèces et payer des gains, évidemment pas uniquement avec des chèques paris qui obligent ensuite à refaire la queue pour toucher les espèces sonnantes et trébuchantes qui sont toujours le moteur du turfiste. La technologie est un moyen d'une nouvelle approche, mais qui doit s'inscrire dans la réalité de l'activité si particulière.

La dimension humaine, qui ne doit pas disparaître. Les représentants du personnel du PMH ont à juste

titre souligné que des automates ne feront pas tout. Il faudra allier talent et psychologie pour s'adapter aux nouvelles demandes des turfistes. Je suis certain que les personnels qui restent dans le système, avec le renfort d'équipes du PMU, sauront non seulement s'adapter à cette nouvelle donne, mais aussi organiser l'indispensable transition.

## Les obstacles réglementaires ne doivent pas casser cet élan nouveau

Je reste néanmoins inquiet de l'évolution réglementaire qui s'applique aux paris et menace de se durcir encore.

La tendance à limiter la circulation d'argent liquide peut se justifier pour des sommes particulièrement élevées mais ne peut, à un niveau raisonnable, que nuire au concept même du jeu d'argent. Comment expliquer à un joueur qui vient de toucher un trio avec de jolis rapports qu'il va recevoir un chèque ou un bon de jeu? Le parieur a joué des espèces et doit pouvoir retrouver des espèces qu'il pourra recycler dès la prochaine course. On ne peut organiser un jeu d'argent et condamner l'argent...

La menace est réelle de voir le plafond distribuable en espèces de 3.000 euros baisser encore, pénalisant un peu plus notre activité. Tout cela n'a pas de justification. L'argent que distribue le PMU est issu d'un circuit identifié, maîtrisé et contrôlé. Le prétexte du contrôle de l'argent sale est simplement hors sujet dans cette affaire.

Sur ce point encore, le lobbying sera déterminant pour débloquer une situation absurde.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr)*